

Avec 100 litres de VIBRANCE® Gold pour 500 quintaux de semences				Pour 100 quintaux de semences avec 20 litres de VIBRANCE® Gold			
Débit machine (litre/q)	Eau à ajouter (litre)	VIBRANCE® Gold (litre)	Volume bouillie (litre)	Débit machine (litre/q)	Eau à ajouter (litre)	VIBRANCE® Gold (litre)	Volume bouillie (litre)
0,8	300	100	400	0,8	60	20	80
1,0	400	100	500	1,0	80	20	100
1,2	500	100	600	1,2	100	20	120
1,4	600	100	700	1,4	120	20	140

Avec 40 litres de VIBRANCE® Gold + 20 litres d'ATTACK® + 20 litres AG 40R pour 200 quintaux de semences					
Débit machine (litre/q)	Eau à ajouter (litre)	VIBRANCE Gold (litre)	ATTACK (litre)	AG 40R (litre)	Volume bouillie (litre)
0,8	80	40	20	20	160
1,0	120	40	20	20	200
1,2	160	40	20	20	240
1,4	200	40	20	20	280

Préparation de la bouillie	Volume de bouillie conseillé	
1 - Préparer la quantité d'eau nécessaire dans une cuve. 2 - Introduire la quantité de VIBRANCE® Gold correspondante dans l'eau. 3 - Agiter. 4 - Après quelques minutes d'agitation, lorsque la bouillie est homogène, l'application peut commencer dans la mesure où les débits de semences et de bouillie ont été vérifiés.	Appareil	Volume (ml/q)
	Tous	800 à 1400

## INJECTION DIRECTE

VIBRANCE® Gold peut être utilisé en injection directe. La quantité d'eau à apporter sera de 1 à 1,2 l/q. Bien homogénéiser le produit avant son utilisation afin d'obtenir un traitement régulier.

## 9 GESTES RESPONSABLES ET PROFESSIONNELS POUR MANIPULER LES PRODUITS A APPLIQUER SUR LES SEMENCES



### AVANT L'APPLICATION

- 1 - Stocker les produits dans un local phytopharmaceutique conforme et fermé à clé.
- 2 - Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation. Ne pas fumer, boire ou manger pendant la manipulation du produit.
- 3 - Se protéger efficacement (*gants, lunettes, masque, combinaison, bottes*), selon les recommandations mentionnées sur l'étiquette et la Fiche de Données de Sécurité (FDS).
- 4 - Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 - Lors de la préparation de la bouillie, éviter tout débordement et ajuster le volume préparé.
- 6 - Rincer les emballages, incorporer l'eau de rinçage dans la préparation de la bouillie et recycler les emballages dans le cadre des collectes organisées par les organismes professionnels type Adivalor ou Euro Ticket.

### PENDANT L'APPLICATION

- 7 - Pour vérifier la qualité des semences protégées, en cours de traitement ou de conditionnement, se protéger efficacement, en particulier porter des gants ou utiliser un outil échantillonneur.

### APRES L'APPLICATION

- 8 - Récupérer et gérer les volumes résiduels selon les dispositifs agréés.
- 9 - Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.

## USAGES ET DOSE HOMOLOGUÉS

- **Homologation** : AMM N° 2110102
- **Composition** : 50 g/l de sedaxane, 25 g/l de fludioxonil, 25 g/l de difénoconazole

Cultures autorisées uniquement	Cibles	Dose autorisée	Nbre Max. d'application	DAR
<b>Avoine</b>	Charbon nu, fusarioses, charbon couvert de l'orge	0,2 l/q	1/an	F*
<b>Seigle</b>	Fusarioses	0,2 l/q		
<b>Orges</b>	Charbon couvert, charbon nu, fusarioses, helminthosporiose	0,2 l/q		
<b>Blés, Triticale, Epeautre</b>	Carie, charbon nu, fusarioses, rhizoctone, septoriose	0,2 l/q		

\*DAR F : couvert par les conditions d'application.

## CARACTÉRISTIQUES DE LA BOUILLIE

- **Viscosité** : 71 - 357 mPa.s à 20 - 25°C
- **Tenue en suspension** : bonne
- **Pouvoir moussant** : non moussant
- **Stabilité de la bouillie** : à utiliser de préférence dans la semaine qui suit la préparation
- **Bien agiter le produit avant utilisation** et maintenir sous agitation une fois la bouillie réalisée pour obtenir un traitement régulier

## CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- **Formulation** : liquide
- **Type** : FS, suspension concentrée pour protection de semences
- **Coloration** : rouge
- **Densité** : 1,06 à 1,08 g/cm<sup>3</sup> à 20 - 25°C
- **Tenue au gel** : stocker à l'abri du gel
- **Inflammabilité** : ininflammable

## SEMENCE

- **Couleur** : rouge soutenu, excellent rendu grain
- **Fluence** : très bonne
- **Poussières** : très faible émission de poussières (*test Heubach*)
- **Comportement dans la trémie** : bon

## Étiquetage des sacs de semences protégées : conseils de prudence du produit (à la date du 27/06/2023\*)

**VIBRANCE® GOLD** Difénoconazole, fludioxonil, sedaxane. **Conseils de Prudence et Mesures de gestion des risques** :  
 P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.  
 SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe6 Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, récupérer tout produit/semences traitées accidentellement répandus.  
 \* Il appartient à l'utilisateur des semences protégées de s'assurer qu'il dispose bien de la dernière mise à jour des conditions d'emploi en consultant le site internet [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr) ou la fiche de données de sécurité sur [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com), ou appeler le n° indigo : 0 825 00 05 52 avant toutes utilisations.

AG 40R - EUH208 - Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.  
 EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

ATTACK® - Attention - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H332 - Nocif par inhalation. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

VIBRANCE® GOLD - Attention - H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 EUH208 - Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



AG 40R - AMM N° Sans objet - Composition : 40 % huile de colza estérifiée - P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases) P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation en vigueur Porter les protections individuelles préconisées pour l'utilisation de la préparation phytopharmaceutique avec laquelle l'agent technologique pour application sur semences (ATAS) est associée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes  
 ATTACK® - AMM N° 2040146 - Composition : 200 g/l téfluthrine \* - P261 Éviter de respirer les poussières/les vapeurs. P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection : se reporter aux tableaux du livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases. P284 Porter un équipement de protection respiratoire : se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Pendant la phase de SEMIS des semences traitées : porter un vêtement de travail pendant toutes les tâches, des gants en nitrile et un MASQUE ANTI-POUSSIÈRES FFP3 à l'ouverture des sacs, au remplissage et à la vidange du semoir. Se reporter à l'étiquetage au semis pour plus de détails. L'enrobage des semences doit s'effectuer exclusivement dans des infrastructures professionnelles de traitement des semences. Les meilleures techniques disponibles doivent être utilisées dans ces infrastructures en vue de prévenir la libération de nuages de poussières durant le stockage, le transport et l'application. Respecter une période minimum de 120 jours avant d'implanter une nouvelle culture sur laquelle la téfluthrine n'est pas autorisée. Rincer l'équipement au moins deux fois. Utiliser un déflecteur de poussières à la sortie de la tuyère du semoir pour les semences de maïs enrobées. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, la semence doit être entièrement incorporée dans le sol à une profondeur de 3 cm pour les usages sur céréales et à une profondeur de 2,5 cm pour les usages sur betteraves. SPe5 Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, les semences traitées avec la préparation doivent être entièrement incorporées dans le sol ; s'assurer que les semences traitées sont également incorporées en bout de sillons. SPe6 Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, récupérer tout produit/semences traitées accidentellement répandues. SPe8 Dangereux pour les abeilles. Lors du semis : ne pas utiliser en présence d'abeilles. Retirer ou couvrir les ruches pendant l'application. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. \* Marque enregistrée et \*\* substance active d'une société du groupe Syngenta.

VIBRANCE® GOLD - AMM N° 2110102 - Composition : 25 g/l difénoconazole \* + 25 g/l fludioxonil \* + 50 g/l sedaxane\*\* - P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe6 Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, récupérer tout produit/semences traitées accidentellement répandues \* Marque enregistrée et \*\* substance active d'une société du groupe Syngenta. \*\* substance active brevetée d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr).

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**